

---

**Mise à l'enquête du dossier technique et du projet Nant de Drance Plus**

**Un nouveau pas vers l'augmentation de la puissance de la centrale de pompage-turbinage**

**Alors que les travaux de construction de la centrale souterraine de pompage-turbinage entre les barrages d'Emosson et du Vieux-Emosson se poursuivent, la société Nant de Drance SA a mis à l'enquête la modification de la concession et l'autorisation de construire pour le projet Nant de Drance Plus. Celui-ci prévoit d'augmenter la puissance de l'installation de 600 à 900 MW par l'ajout de deux groupes supplémentaires de 150 MW chacun aux quatre groupes initialement prévus.**

Un peu plus de 30 jours après la mise à l'enquête du projet Nant de Drance Plus publiée dans la Feuille d'Avis Fédérale du 11 mai 2010, quatre oppositions ont été enregistrées. Trois d'entre elles émanent de communes et portent sur les mesures de compensation, tandis que la quatrième a été émise par la société des pêcheurs du Vieux Emosson qui demande une étude supplémentaire. La société Nant de Drance SA, propriété d'Alpiq (54%), des CFF (36%) et des FMV (10%), a d'ores et déjà entamé des discussions avec les parties concernées afin de trouver une solution satisfaisante pour tous dans les meilleurs délais.

**Une adaptation réalisable dans le cadre du chantier en cours**

Le projet Nant de Drance prévoit la construction d'une centrale souterraine de pompage-turbinage de 600 MW entre les barrages d'Emosson et du Vieux-Emosson. Avec le projet Nant de Drance Plus, la puissance de l'installation serait augmentée à 900 MW par l'ajout de deux groupes supplémentaires de 150 MW chacun. Le volume de retenue du barrage du Vieux-Emosson serait augmenté pour atteindre 23 à 26 millions de m<sup>3</sup> par le rehaussement de 15 à 20 mètres du barrage. Cette adaptation serait réalisable dans la configuration du projet Nant de Drance sans en retarder le calendrier. Grâce au faible impact sur l'environnement qui serait entièrement compensé par des mesures concrètes, seules une modification mineure de la concession actuelle, ainsi que l'obtention d'un permis de construire pour le rehaussement du barrage et le redimensionnement des cavernes et du système hydraulique sont requises. La décision finale de Nant de Drance SA de réaliser ou non ce projet interviendra à fin 2010. Le cas échéant, les travaux pourraient ainsi être intégrés au chantier en cours.

### **Une réponse concrète aux besoins croissants en énergie de pointe et de réglage**

Face à l'augmentation de la demande lors des pics de consommation, l'énergie de pointe fournie par les aménagements hydroélectriques est amenée à être développée afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du réseau électrique suisse, de même que celle du réseau ferroviaire des CFF et des chemins de fer privés alimentés par les CFF. De plus, les centrales de pompage-turbinage répondent à une demande croissante en énergie de réglage, soit celle nécessaire pour équilibrer en tout temps l'énergie produite et consommée sur le réseau. Cette demande accrue sur les marchés européens s'explique principalement par le développement de nouvelles énergies renouvelables telles que l'éolienne ou le solaire. Directement dépendantes des conditions météorologiques, ces installations enregistrent une production irrégulière qui doit être complétée par un apport en énergie de réglage. Avec leurs barrages, les centrales hydroélectriques de pompage-turbinage, véritable stock d'énergie renouvelable injectable en tout temps sur le réseau, offrent une solution immédiate et efficace pour combler ces baisses de production.

### **Avancée des travaux sur le chantier Nant de Drance**

Après l'installation du tunnelier cet hiver, les travaux actuellement en cours portent sur le creusement de la galerie d'accès aux cavernes situées à 1700 m d'altitude sur la commune de Finhaut. En tout, 18 mois seront nécessaires à l'aménagement de cette galerie souterraine longue de 5.6 km. Dès fin 2010, le percement des cavernes et des conduites hydrauliques débutera. Conformément au calendrier prévu, la centrale sera progressivement mise en service à partir de 2016.

#### **Pour de plus amples informations:**

**Alpiq Management SA**, Corporate Communications  
Corine Fiechter, tél.: +41 (0) 21 341 22 15,  
corine.fiechter@alpiq.com

**CFF SA**, Service aux médias central,  
Tél.: +41 (0) 51 220 41 11, press@sbb.ch

**FMV SA**, Paul Michellod, Directeur  
Tél.: +41 (0) 27 327 45 00

#### **Remarques:**

De plus amples informations sur le projet sont à disposition sur [www.nant-de-drance.ch](http://www.nant-de-drance.ch) ou peuvent être obtenues via [info@nant-de-drance.ch](mailto:info@nant-de-drance.ch).